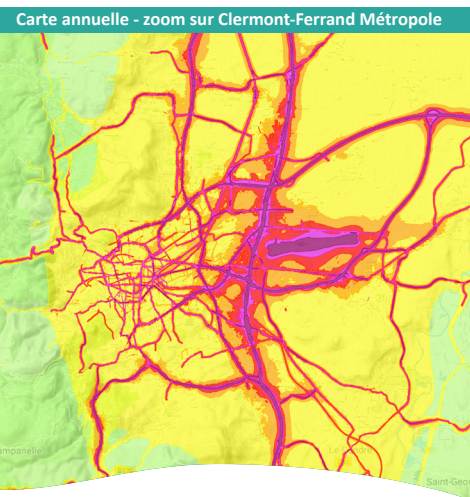


ORHANE : Extension à l'Auvergne de l'outil présentant l'exposition des territoires aux nuisances air et bruit



À l'occasion de la journée nationale de la qualité de l'air, Acoucuté, Atmo Auvergne-Rhône-Alpes et le Cerema, soutenus par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes présentent ORHANE, l'Observatoire Régional Harmonisé Auvergne-Rhône-Alpes des Nuisances Environnementales. Il s'agit d'une plateforme d'identification et de hiérarchisation de l'exposition des territoires aux nuisances air et bruit.

La plateforme, consultable par le grand public et les décideurs locaux à l'adresse www.orhane.fr, fournit des cartes d'état des lieux et de l'exposition de la population à la pollution atmosphérique et aux nuisances sonores.

Cette initiative contribue à deux actions majeures du 3^{ème} Plan Régional Santé Environnement.

Une plateforme innovante au service des collectivités

Grâce à une base de données homogénéisée à l'échelle régionale intégrant en particulier les trafics sur les réseaux routiers, ferroviaires et aériens (sources communes de bruit et de pollution de l'air), la plateforme offre une vision cartographique combinée du bruit et de la qualité de l'air ainsi qu'une estimation des populations exposées.

ORHANE permet ainsi de valoriser les territoires non ou peu altérés à préserver, ou de repérer les zones à enjeux sur lesquelles il conviendrait d'agir en priorité.

La plateforme offre la possibilité :

- **aux acteurs du territoire**, qu'il s'agisse de collectivités territoriales, des services de l'Etat ou de gestionnaires d'infrastructures, de bénéficier d'un diagnostic environnemental,
- **aux citoyens** de consulter des cartographies et des données d'expositions annuelles Air-Bruit en tout point du territoire Auvergne-Rhône-Alpes.

L'outil pourra ainsi accompagner l'élaboration et le suivi de plans réglementaires régionaux et locaux (SRADDET*, PPBE*, PPA*, PCAET*, PDU*, PLU(i)*) ou contribuer aux projets d'urbanisation et d'aménagement du territoire et également accompagner de futures études sanitaires.

ORHANE permet aux collectivités de répondre plus facilement aux exigences européennes, en particulier pour les cartes stratégiques du bruit (Directive 2002/49/CE).

Une plateforme à enrichir pour aller plus loin dans la réduction des inégalités environnementales

En 2019, les partenaires finaliseront l'harmonisation des indicateurs régionaux air-bruit en intégrant les données d'exposition aux particules PM2.5 sur la partie rhônalpine de la région (données d'ores et déjà intégrées sur la partie auvergnate).

De nouveaux développements d'ORHANE sont en cours afin d'intégrer progressivement :

- un indicateur de la qualité de l'enveloppe des bâtiments pour une meilleure estimation de l'exposition des populations au bruit,
- un croisement des données air-bruit avec la localisation des établissements recevant des publics vulnérables (établissements de santé, recevant du jeune public ou des personnes âgées, établissements scolaires...),
- un rapprochement avec des indicateurs socio-économiques et sanitaires (à l'étude en partenariat avec l'Observatoire Régional de Santé Auvergne-Rhône-Alpes).



Air et Bruit, des thématiques convergentes

- **CONSÉQUENCES SANITAIRES** : impacts directs sur les tissus récepteurs (oreilles, poumons, yeux, ...), perturbation du sommeil, des systèmes endocriniens et immunitaires, du système cardio-vasculaire, de la santé mentale, stress.
- **IMPACT FINANCIER** : leur effet représente un coût social pour l'individu et la société non négligeable.
- **RÉGLEMENTATIONS SIMILAIRES** : plans d'actions, seuils réglementaires, cartographies, mesures.
- **SOURCES DE MÊME NATURE** (transports, industrie) et donc l'utilisation de données identiques (comptages routiers par exemple) pour leurs besoins respectifs de cartographies et d'estimation des populations exposées.
- **SURVEILLANCE** reposant sur des modalités identiques.

ORHANE est le fruit d'une collaboration entre les pôles d'expertise régionaux Air et Bruit de la région Auvergne-Rhône-Alpes.



Partenaires financiers



Partenaires opérationnels



CONTACT PRESSE :

Agence Bonne Réponse
Léa VILLOT / l.villot@bonne-reponse.fr
Tél. 04 72 40 54 10 / 06 20 56 65 16